

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006679300049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND ANNECY
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC ANNECY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 18

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 29

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 30

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 40

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 41

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 42

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 44

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 45

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 46

A3.2 - Etalement des provisions 47

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 48

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 49

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 50

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 52

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 54

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 58

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 59

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	28 469 280,00	28 469 280,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		28 469 280,00	28 469 280,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	22 281 132,00	22 281 132,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 281 132,00	22 281 132,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	50 750 412,00	50 750 412,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 347 400,00	0,00	10 231 350,00	10 231 350,00	10 231 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 913 000,00	0,00	6 344 000,00	6 344 000,00	6 344 000,00
014	Atténuations de produits	4 930 800,00	0,00	5 092 000,00	5 092 000,00	5 092 000,00
65	Autres charges de gestion courante	205 020,00	0,00	364 120,00	364 120,00	364 120,00
Total des dépenses de gestion des services		18 396 220,00	0,00	22 031 470,00	22 031 470,00	22 031 470,00
66	Charges financières	820 000,00	0,00	1 043 000,00	1 043 000,00	1 043 000,00
67	Charges exceptionnelles	162 000,00	0,00	397 000,00	397 000,00	397 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		19 378 220,00	0,00	23 471 470,00	23 471 470,00	23 471 470,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 288 296,00	0,00	1 723 810,00	1 723 810,00	1 723 810,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 112 000,00	0,00	3 274 000,00	3 274 000,00	3 274 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 400 296,00	0,00	4 997 810,00	4 997 810,00	4 997 810,00
TOTAL		25 778 516,00	0,00	28 469 280,00	28 469 280,00	28 469 280,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 469 280,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	25 057 516,00	0,00	27 743 260,00	27 743 260,00	27 743 260,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	20,00	20,00	20,00
Total des recettes de gestion des services		25 063 516,00	0,00	27 758 280,00	27 758 280,00	27 758 280,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	296 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		25 359 516,00	0,00	27 958 280,00	27 958 280,00	27 958 280,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	419 000,00	0,00	511 000,00	511 000,00	511 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		419 000,00	0,00	511 000,00	511 000,00	511 000,00
TOTAL		25 778 516,00	0,00	28 469 280,00	28 469 280,00	28 469 280,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 469 280,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 486 810,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	300 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 265 400,00	0,00	2 788 882,00	2 788 882,00	2 788 882,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 163 000,00	0,00	6 810 000,00	6 810 000,00	6 810 000,00
	Total des opérations d'équipement	3 964 260,00	0,00	7 465 250,00	7 465 250,00	7 465 250,00
	Total des dépenses d'équipement	13 692 660,00	0,00	17 234 132,00	17 234 132,00	17 234 132,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	0,00	4 486 000,00	4 486 000,00	4 486 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 000 000,00	0,00	4 486 000,00	4 486 000,00	4 486 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 692 660,00	0,00	21 720 132,00	21 720 132,00	21 720 132,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	419 000,00	0,00	511 000,00	511 000,00	511 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	519 000,00	0,00	561 000,00	561 000,00	561 000,00
	TOTAL	19 211 660,00	0,00	22 281 132,00	22 281 132,00	22 281 132,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 281 132,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 799 000,00	0,00	2 104 530,00	2 104 530,00	2 104 530,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 912 364,00	0,00	15 128 792,00	15 128 792,00	15 128 792,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 711 364,00	0,00	17 233 322,00	17 233 322,00	17 233 322,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 711 364,00	0,00	17 233 322,00	17 233 322,00	17 233 322,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 288 296,00	0,00	1 723 810,00	1 723 810,00	1 723 810,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 112 000,00	0,00	3 274 000,00	3 274 000,00	3 274 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 500 296,00	0,00	5 047 810,00	5 047 810,00	5 047 810,00
	TOTAL	19 211 660,00	0,00	22 281 132,00	22 281 132,00	22 281 132,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 281 132,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

4 486 810,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 231 350,00		10 231 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 344 000,00		6 344 000,00
014	Atténuations de produits	5 092 000,00		5 092 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	364 120,00		364 120,00
66	Charges financières	1 043 000,00	0,00	1 043 000,00
67	Charges exceptionnelles	397 000,00	0,00	397 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 274 000,00	3 274 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 723 810,00	1 723 810,00
	Dépenses d'exploitation – Total	23 471 470,00	4 997 810,00	28 469 280,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 469 280,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	511 000,00	511 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 486 000,00	0,00	4 486 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 465 250,00		7 465 250,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	170 000,00	0,00	170 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 788 882,00	0,00	2 788 882,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 810 000,00	50 000,00	6 860 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	21 720 132,00	561 000,00	22 281 132,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 281 132,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	27 743 260,00		27 743 260,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	15 000,00		15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20,00		20,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200 000,00	511 000,00	711 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		27 958 280,00	511 000,00	28 469 280,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 469 280,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 104 530,00	0,00	2 104 530,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 128 792,00	0,00	15 128 792,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 274 000,00	3 274 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 723 810,00	1 723 810,00
Recettes d'investissement – Total		17 233 322,00	5 047 810,00	22 281 132,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 281 132,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 347 400,00	10 231 350,00	10 231 350,00
60226	Vêtements de travail	40 000,00	40 000,00	40 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	80 000,00	0,00	0,00
605	Achats d'eau	150 000,00	150 600,00	150 600,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 605 500,00	3 380 500,00	3 380 500,00
6062	Produits de traitement	151 500,00	235 800,00	235 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipet	976 600,00	1 304 900,00	1 304 900,00
6064	Fournitures administratives	70 000,00	35 000,00	35 000,00
6066	Carburants	110 000,00	123 000,00	123 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	44 000,00	75 000,00	75 000,00
6132	Locations immobilières	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	286 600,00	316 600,00	316 600,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 291 000,00	1 619 500,00	1 619 500,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	40 000,00	40 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 500,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	190 200,00	264 500,00	264 500,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	133 000,00	133 000,00
618	Divers	71 000,00	96 000,00	96 000,00
6226	Honoraires	167 000,00	157 000,00	157 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 200,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	40 000,00	40 000,00
6238	Divers	60 000,00	100 000,00	100 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	0,00	1 100,00	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6257	Réceptions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	65 100,00	70 100,00	70 100,00
627	Services bancaires et assimilés	13 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	56 000,00	41 000,00	41 000,00
6282	Frais de gardiennage	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	75 000,00	85 000,00	85 000,00
6287	Remboursements de frais	1 011 100,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	0,00	800 000,00	800 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	272 250,00	272 250,00
63512	Taxes foncières	3 200,00	3 300,00	3 300,00
63513	Autres impôts locaux	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6358	Autres droits	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	715 300,00	715 500,00	715 500,00
6378	Autres taxes et redevances	6 100,00	11 200,00	11 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 913 000,00	6 344 000,00	6 344 000,00
6331	Versement de mobilité	38 000,00	45 000,00	45 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 000,00	65 000,00	65 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 247 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
6413	Primes et gratifications	840 000,00	926 000,00	926 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	70 000,00	70 000,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	65 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	60 000,00	62 000,00	62 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	588 000,00	650 000,00	650 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	943 000,00	999 000,00	999 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6471	Prestations directes	24 000,00	30 000,00	30 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	6 000,00	6 000,00
648	Autres charges de personnel	24 000,00	30 000,00	30 000,00
014	Atténuations de produits (7)	4 930 800,00	5 092 000,00	5 092 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	3 320 500,00	3 327 000,00	3 327 000,00
706129	Reversement redevance modernisat° agence eau	1 610 300,00	1 765 000,00	1 765 000,00
65	Autres charges de gestion courante	205 020,00	364 120,00	364 120,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	52 000,00	59 000,00	59 000,00
6518	Autres	3 000,00	8 100,00	8 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	150 000,00	150 000,00	150 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	147 020,00	147 020,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		18 396 220,00	22 031 470,00	22 031 470,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	820 000,00	1 043 000,00	1 043 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800 000,00	948 000,00	948 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	95 000,00	95 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	162 000,00	397 000,00	397 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	125 000,00	360 000,00	360 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		19 378 220,00	23 471 470,00	23 471 470,00
023	Virement à la section d'investissement	3 288 296,00	1 723 810,00	1 723 810,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 112 000,00	3 274 000,00	3 274 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 112 000,00	3 274 000,00	3 274 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 400 296,00	4 997 810,00	4 997 810,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 400 296,00	4 997 810,00	4 997 810,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 778 516,00	28 469 280,00	28 469 280,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 469 280,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	369 500,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	274 500,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	95 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	25 057 516,00	27 743 260,00	27 743 260,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	17 536 000,00	16 435 000,00	16 435 000,00
70118	Autres ventes d'eau	200 000,00	585 000,00	585 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	3 320 500,00	3 327 000,00	3 327 000,00
70128	Autres taxes et redevances	715 300,00	715 500,00	715 500,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 610 300,00	1 765 000,00	1 765 000,00
7064	Locations de compteurs	610 000,00	3 614 600,00	3 614 600,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	60 408,00	60 380,00	60 380,00
7068	Autres prestations de services	914 108,00	1 167 000,00	1 167 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7083	Locations diverses	2 900,00	2 880,00	2 880,00
7087	Remboursement de frais	76 000,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	2 900,00	2 900,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	56 000,00	56 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	15 000,00	15 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	20,00	20,00
7588	Autres	6 000,00	20,00	20,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		25 063 516,00	27 758 280,00	27 758 280,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	296 000,00	200 000,00	200 000,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	285 000,00	200 000,00	200 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		25 359 516,00	27 958 280,00	27 958 280,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	419 000,00	511 000,00	511 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	419 000,00	511 000,00	511 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		419 000,00	511 000,00	511 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 778 516,00	28 469 280,00	28 469 280,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 469 280,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	300 000,00	170 000,00	170 000,00
2031	Frais d'études	300 000,00	170 000,00	170 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 265 400,00	2 788 882,00	2 788 882,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	772 900,00	972 500,00	972 500,00
2154	Matériel industriel	774 000,00	874 200,00	874 200,00
2155	Outillage industriel	34 000,00	79 800,00	79 800,00
21561	Service de distribution d'eau	474 500,00	478 382,00	478 382,00
2182	Matériel de transport	200 000,00	348 000,00	348 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	11 000,00	11 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 163 000,00	6 810 000,00	6 810 000,00
2313	Constructions	70 000,00	60 000,00	60 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 093 000,00	6 750 000,00	6 750 000,00
172	Opération d'équipement n° 172 (5)	60 000,00	30 000,00	30 000,00
174	Opération d'équipement n° 174 (5)	40 000,00	0,00	0,00
175	Opération d'équipement n° 175 (5)	800 000,00	100 000,00	100 000,00
206	Opération d'équipement n° 206 (5)	414 260,00	385 250,00	385 250,00
259	Opération d'équipement n° 259 (5)	0,00	0,00	0,00
260	Opération d'équipement n° 260 (5)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
262	Opération d'équipement n° 262 (5)	2 100 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
281	Opération d'équipement n° 281 (5)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
295	Opération d'équipement n° 295 (5)	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
296	Opération d'équipement n° 296 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 692 660,00	17 234 132,00	17 234 132,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	4 486 000,00	4 486 000,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	4 486 000,00	4 486 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 000 000,00	4 486 000,00	4 486 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 692 660,00	21 720 132,00	21 720 132,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	419 000,00	511 000,00	511 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	419 000,00	511 000,00	511 000,00
139118	Sub. éqipt cpte résult. Autres	419 000,00	511 000,00	511 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	100 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		519 000,00	561 000,00	561 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 211 660,00	22 281 132,00	22 281 132,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 281 132,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 799 000,00	2 104 530,00	2 104 530,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	100 000,00	60 000,00	60 000,00
1313	Subv. équipt Départements	294 000,00	350 000,00	350 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	1 405 000,00	1 694 530,00	1 694 530,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 912 364,00	15 128 792,00	15 128 792,00
1641	Emprunts en euros	10 912 364,00	15 128 792,00	15 128 792,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 711 364,00	17 233 322,00	17 233 322,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		12 711 364,00	17 233 322,00	17 233 322,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 288 296,00	1 723 810,00	1 723 810,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 112 000,00	3 274 000,00	3 274 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 112 000,00	3 274 000,00	3 274 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 400 296,00	4 997 810,00	4 997 810,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 500 296,00	5 047 810,00	5 047 810,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 211 660,00	22 281 132,00	22 281 132,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 281 132,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1)
LIBELLE : AP - Unité de production de La Puya

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 058 642,81	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 044 292,81	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	1 044 292,81	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 174 (1)
LIBELLE : AP - Bâtiments communs EAU/OM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 419 477,40	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	122 655,99	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	22 410,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	29 973,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	70 271,99	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 296 821,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 240 066,83	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	56 754,58	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 175 (1)
LIBELLE : AP - Alimentation en eau - Ferrières

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 107 986,91	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 107 986,91	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	3 998 729,15	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 862,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 395,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 937 130,00
13	Subventions d'investissement	0,00	937 130,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	937 130,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	837 130,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 206 (1)
LIBELLE : Equipement informatique & logiciels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		943 647,08	a 0,00	385 250,00	b 385 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	654 579,74	0,00	310 000,00	310 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	654 579,74	0,00	310 000,00	310 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	289 067,34	0,00	75 250,00	75 250,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	289 067,34	0,00	75 250,00	75 250,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-385 250,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 259 (1)
LIBELLE : AP - Moderni. la Tour tr 2- Traitement eau

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 544 734,18	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 544 734,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 510 232,18	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	34 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 260 (1)
LIBELLE : AP - Moderni.la Tour tr 3 Architecture

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 088,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 088,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2313	Constructions	2 088,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500 000,00
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 262 (1)
LIBELLE : AP - Ultra Filtration Espagnoux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		67 685,73	a 0,00	2 300 000,00	b 2 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 685,73	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00
2313	Constructions	67 685,73	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 180 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	180 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	180 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 120 000,00
---	----------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 281 (1)
LIBELLE : AP - Modernisation prise d'eau Puya

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 295 (1)
LIBELLE : AP - Schéma directeur - travaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		973 569,12	a 0,00	4 000 000,00	b 4 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	973 569,12	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	973 569,12	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 577 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	577 400,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	577 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 422 600,00
---	----------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 296 (1)
LIBELLE : AP - Alimentation en eau potable du Semnoz

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
2219-Tirage MEUR3M	27/07/2022	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					85 544 010,16									
1641 Emprunts en euros (total)					85 544 010,16									
2123	SFIL CAFFIL	19/06/2008	21/11/2008	01/03/2009	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,613	EUR	T	P	O	A-1
2124	SFIL CAFFIL	19/06/2008	31/10/2008	01/02/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,739	EUR	T	P	O	A-1
2125	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/11/2009	30/11/2009	25/03/2010	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor -0.42 sur Euribor 3M	1,140	1,162	EUR	T	P	O	A-1
2127	SFIL CAFFIL	06/08/2010	15/10/2010	01/02/2011	750 000,00	F	Taux fixe à 2.99 %	2,990	3,024	EUR	T	P	O	A-1
2128	CREDIT AGRICOLE	03/11/2010	29/11/2010	29/11/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.04 %	3,040	3,040	EUR	A	P	O	A-1
2130	SFIL CAFFIL	29/09/2003	31/12/2003	01/04/2004	195 413,00	F	Taux fixe à 5.23 %	5,230	5,230	EUR	A	X	O	A-1
2136	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2005	01/01/2017	25/01/2017	144 483,58	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
2143	SFIL CAFFIL	24/06/2005	03/04/2006	01/10/2006	200 000,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,285	EUR	S	P	O	A-1
2144	SFIL CAFFIL	19/07/2011	19/07/2011	01/02/2012	2 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.75 % (date d'exercice 01/02/2016)	4,750	4,819	EUR	A	P	O	A-1
2145	CREDIT AGRICOLE	23/11/2012	23/11/2012	23/02/2014	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.8	0,991	0,995	EUR	T	C	O	A-1
2146	CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/11/2012	17/12/2012	17/03/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,655	EUR	T	P	O	A-1
2147	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/11/2012	23/11/2012	01/08/2013	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 2.4	2,590	2,654	EUR	T	C	O	A-1
2148	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	09/09/2013	09/09/2013	09/12/2013	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.7	1,925	1,967	EUR	T	C	O	A-1

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2149	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2014	24/02/2014	25/06/2014	1 400 000,00	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,495	EUR	T	P	O	A-1
2150	SOCIETE GENERALE	31/12/2014	31/12/2014	31/03/2015	2 100 000,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,430	2,488	EUR	T	C	O	A-1
2151	ARKEA	16/12/2014	16/12/2014	28/02/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.04 %	2,040	2,056	EUR	T	P	O	A-1
2152	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2015	25/12/2015	25/03/2016	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.92)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,920	0,937	EUR	T	P	O	A-1
2153	SOCIETE GENERALE	31/12/2015	31/12/2015	31/03/2016	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.93 %	1,930	1,973	EUR	T	C	O	A-1
2156-1PA	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	62 436,63	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,060	EUR	A	P	O	A-1
2156-2PA	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	01/08/2017	79 986,39	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
2157PA	CAISSE D'EPARGNE	07/10/2015	01/01/2017	25/01/2017	270 000,00	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	2,100	EUR	A	P	O	A-1
2159PA	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	139 879,58	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,170	EUR	A	P	O	A-1
2160PA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/08/2011	31/12/2016	01/01/2017	11 914,25	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
2161PA	SFIL CAFFIL	16/02/2004	01/01/2017	01/03/2017	59 598,09	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,830	EUR	A	P	O	A-1
2162PA	CAISSE D'EPARGNE	23/04/2012	01/01/2017	25/05/2017	197 996,37	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190	EUR	A	P	O	A-1
2165-1PA	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/09/2017	91 070,30	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
2165-3PA	CAISSE D'EPARGNE	20/08/2014	01/01/2017	25/10/2017	77 190,60	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	2,860	EUR	A	P	O	A-1
2166PA	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2017	05/08/2017	43 519,24	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	3,998	EUR	A	P	O	A-1
2167-1PA	SFIL CAFFIL	28/11/2005	01/01/2017	01/03/2017	41 270,40	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	P	O	A-1
2167-2PA	SFIL CAFFIL	21/12/2005	01/01/2017	02/01/2017	15 397,14	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
2168PA	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	151 823,04	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,647	EUR	A	P	O	A-1
2169-1PA	CAISSE D'EPARGNE	24/03/2010	01/01/2017	01/05/2017	73 896,68	F	Taux fixe à 3.82 %	3,820	3,876	EUR	A	P	O	A-1
2169-2PA	SFIL CAFFIL	26/04/2010	01/01/2017	02/01/2017	10 704,58	F	Taux fixe à 2.98 %	2,980	3,014	EUR	T	P	O	A-1
2169-3PA	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2006	01/01/2017	05/08/2017	30 847,58	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2173-PA	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2010	01/01/2017	05/08/2017	12 923,12	F	Taux fixe à 3.07 %	3,070	3,115	EUR	A	P	O	A-1
2175PA	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2017	05/08/2017	14 903,85	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	3,998	EUR	A	P	O	A-1
2176-1PA	CAISSE D'EPARGNE	13/05/2009	01/01/2017	25/05/2017	18 992,66	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,708	EUR	A	P	O	A-1
2176-2PA	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2009	01/01/2017	05/08/2017	13 074,20	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1
2176-3PA	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2017	05/08/2017	30 835,81	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,342	EUR	A	P	O	A-1
2178-1PA	CAISSE D'EPARGNE	13/05/2009	01/01/2017	25/05/2017	39 566,28	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,708	EUR	A	P	O	A-1
2178-2PA	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2009	01/01/2017	05/08/2017	27 236,70	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	A	P	O	A-1
2178-3PA	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2009	01/01/2017	05/08/2017	64 238,41	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,342	EUR	A	P	O	A-1
2179	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2016	15/12/2016	25/03/2017	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	1,468	EUR	T	C	O	A-1
2180	SFIL CAFFIL	16/12/2016	28/12/2016	01/04/2017	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,570	0,580	EUR	T	C	O	A-1
2181	SFIL CAFFIL	16/12/2016	28/12/2016	01/04/2017	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,357	EUR	T	C	O	A-1
2183BLU	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/12/2013	01/01/2017	01/12/2017	352 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	N	A-1
2197LX	CAISSE D'EPARGNE	16/08/2010	01/01/2017	25/02/2017	17 314,34	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,290	EUR	T	P	O	A-1
2198-1LX	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	02/01/2017	61 339,85	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
2198-2LX	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/03/2017	164 430,84	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	P	O	A-1
2200NP	CAISSE D'EPARGNE	18/04/2008	01/01/2017	15/07/2017	63 386,20	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	4,606	EUR	A	X	O	A-1
2201TAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS		01/01/2017	01/11/2017	234 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
2202TAL	CREDIT AGRICOLE	17/08/2009	17/09/2009	17/03/2017	47 220,75	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,525	EUR	T	C	O	A-1
2204-1EUS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	9 657,07	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,850	EUR	A	P	O	A-1
2204-2EUS	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	25/04/2017	24 937,07	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
2204-3EUS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	01/01/2017	09/01/2017	20 343,68	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,000	EUR	A	P	O	A-1

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2208-1SIL	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2017	25/09/2017	18 371,53	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
2208-3SIL	CAISSE D'EPARGNE	20/08/2014	01/01/2017	25/10/2017	15 571,59	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	2,860	EUR	A	P	O	A-1
2210EPCI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2017	01/01/2017	01/08/2017	146 238,76	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	5,110	EUR	A	P	O	A-1
2211	SFIL CAFFIL	13/12/2017	27/12/2017	01/01/2019	5 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.26)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,260	0,264	EUR	A	C	O	A-1
2212	SOCIETE GENERALE	21/12/2017	02/01/2018	02/04/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	1,418	EUR	T	C	O	A-1
2213	SOCIETE GENERALE	02/10/2018	05/10/2018	05/01/2019	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.38)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,380	0,386	EUR	T	C	O	A-1
2214	SFIL CAFFIL	20/12/2019	27/12/2019	01/04/2020	8 000 000,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,040	1,044	EUR	T	C	O	A-1
2215	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2020	25/07/2020	25/10/2020	4 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.25)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	0,750	0,763	EUR	T	C	O	A-1
2216	CAISSE D'EPARGNE	20/11/2020	20/11/2020	25/02/2021	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	0,610	EUR	T	P	O	A-1
2217	CAISSE D'EPARGNE	20/11/2020	25/11/2020	25/02/2021	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,461	EUR	T	P	O	A-1
2218	SOCIETE GENERALE	13/12/2021	27/04/2022	27/07/2022	7 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.21)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,210	0,213	EUR	T	C	O	A-1
2219-Consolidation	ARKEA	27/07/2022	01/07/2023	30/09/2023	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.59 %	2,590	2,615	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
2219-Tirage MEUR3M	ARKEA	27/07/2022	27/07/2022	01/07/2023	0,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,500	0,508	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					412 884,32									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					412 884,32									
2190RF	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2005	01/01/2017	25/01/2017	238 507,31	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
2191RF	CAISSE D'EPARGNE	23/04/2012	01/01/2017	25/05/2017	174 377,01	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190	EUR	A	P	O	A-1
Total général					85 956 894,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		57 244 277,55					4 448 695,61	1 266 943,33	0,00	391 840,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		57 244 277,55					4 448 695,61	1 266 943,33	0,00	391 840,97
2123	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,520	178 687,90	5 081,37	0,00	0,00
2124	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.59 %	4,641	450 001,07	13 141,74	0,00	0,00
2125	N	0,00	A-1	260 391,22	0,98	V	(Euribor 3M + 0.42)-Floor -0.42 sur Euribor 3M	3,240	250 230,83	13 470,21	0,00	161,88
2127	N	0,00	A-1	504 375,67	16,83	F	Taux fixe à 2.99 %	2,982	22 452,06	15 501,98	0,00	2 471,58
2128	N	0,00	A-1	839 380,43	6,91	F	Taux fixe à 3.04 %	3,032	106 183,90	28 745,16	0,00	2 197,31
2130	N	0,00	A-1	94 813,19	9,00	F	Taux fixe à 5.23 %	5,215	7 086,90	5 329,37	0,00	4 944,96
2136	N	0,00	A-1	35 975,72	1,07	F	Taux fixe à 3.41 %	3,402	17 103,09	1 809,99	0,00	1 141,58
2143	N	0,00	A-1	114 004,83	12,33	F	Taux fixe à 4.24 %	4,229	6 793,35	5 050,59	0,00	792,21
2144	N	0,00	A-1	990 814,29	7,08	F	Taux fixe à 4.75 %	4,803	103 395,13	52 696,82	0,00	43 533,90
2145	N	0,00	A-1	642 857,20	17,89	V	Euribor 3M + 0.8	3,613	35 714,28	23 005,75	0,00	2 762,55
2146	N	0,00	A-1	335 364,02	3,96	F	Taux fixe à 4.51 %	4,560	74 854,51	17 482,78	0,00	588,19
2147	N	0,00	A-1	300 000,28	4,33	V	Euribor 3M + 2.4	5,282	66 666,64	17 100,82	0,00	2 909,03
2148	N	0,00	A-1	487 500,00	9,69	V	Euribor 3M + 1.7	4,584	50 000,00	23 538,21	0,00	1 366,05
2149	N	0,00	A-1	2 030 651,67	10,23	F	Taux fixe à 3.45 %	3,441	162 469,88	73 575,78	0,00	973,02
2150	N	0,00	A-1	1 155 000,00	11,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,457	105 000,00	30 066,94	0,00	0,00

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2151	N	0,00	A-1	873 860,42	5,91	F	Taux fixe à 2.04 %	2,035	135 549,80	19 559,41	0,00	1 485,56
2152	N	0,00	A-1	1 554 761,95	11,98	V	(Euribor 3M + 0.92)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,820	121 989,70	62 117,57	0,00	1 094,84
2153	N	0,00	A-1	900 000,00	12,00	F	Taux fixe à 1.93 %	1,951	75 000,00	18 524,99	0,00	0,00
2156-1PA	N	0,00	A-1	21 401,79	2,60	F	Taux fixe à 4.06 %	4,052	6 584,63	1 136,25	0,00	349,98
2156-2PA	N	0,00	A-1	27 484,81	2,58	F	Taux fixe à 4.14 %	4,131	8 443,04	1 487,41	0,00	470,95
2157PA	N	0,00	A-1	154 417,19	7,07	F	Taux fixe à 2.1 %	2,094	17 558,90	3 611,50	0,00	3 017,57
2159PA	N	0,00	A-1	103 239,22	12,60	F	Taux fixe à 4.17 %	4,159	5 897,13	4 550,99	0,00	1 733,99
2160PA	N	0,00	A-1	5 012,97	3,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,497	1 121,03	276,64	0,00	225,45
2161PA	N	0,00	A-1	28 969,73	4,17	F	Taux fixe à 4.83 %	4,821	5 018,24	1 641,62	0,00	1 162,15
2162PA	N	0,00	A-1	130 509,06	8,40	F	Taux fixe à 5.19 %	5,178	11 164,16	7 352,84	0,00	4 045,24
2165-1PA	N	0,00	A-1	42 655,18	4,73	F	Taux fixe à 3.58 %	3,571	7 667,20	1 801,54	0,00	402,97
2165-3PA	N	0,00	A-1	39 149,34	5,82	F	Taux fixe à 2.86 %	2,853	5 904,81	1 288,55	0,00	202,16
2166PA	N	0,00	A-1	6 214,00	0,60	F	Taux fixe à 3.94 %	3,984	5 975,93	486,95	0,00	100,64
2167-1PA	N	0,00	A-1	29 221,78	11,17	F	Taux fixe à 3.66 %	3,651	1 913,00	1 139,53	0,00	888,30
2167-2PA	N	0,00	A-1	10 972,60	11,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,889	706,88	455,50	0,00	426,74
2168PA	N	0,00	A-1	118 700,45	14,60	F	Taux fixe à 4.58 %	4,631	5 402,19	5 762,84	0,00	2 235,00
2169-1PA	N	0,00	A-1	41 833,43	6,33	F	Taux fixe à 3.82 %	3,862	5 119,65	1 818,52	0,00	1 083,11
2169-2PA	N	0,00	A-1	5 799,92	6,50	F	Taux fixe à 2.98 %	2,973	764,58	187,14	0,00	42,73
2169-3PA	N	0,00	A-1	17 494,07	6,60	F	Taux fixe à 3.88 %	3,923	2 135,76	772,22	0,00	279,05
2173-PA	N	0,00	A-1	3 187,38	1,60	F	Taux fixe à 3.07 %	3,104	1 522,02	146,59	0,00	40,23
2175PA	N	0,00	A-1	2 128,04	0,60	F	Taux fixe à 3.94 %	3,984	2 046,56	166,76	0,00	34,48

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2176-1PA	N	0,00	A-1	10 176,52	5,40	F	Taux fixe à 4.64 %	4,692	1 439,87	546,49	0,00	288,56
2176-2PA	N	0,00	A-1	6 850,11	5,60	F	Taux fixe à 3.88 %	3,923	995,46	308,64	0,00	109,27
2176-3PA	N	0,00	A-1	16 349,31	5,60	F	Taux fixe à 4.28 %	4,328	2 342,72	811,13	0,00	287,67
2178-1PA	N	0,00	A-1	21 200,16	5,40	F	Taux fixe à 4.64 %	4,692	2 999,60	1 138,46	0,00	601,14
2178-2PA	N	0,00	A-1	14 270,37	5,60	F	Taux fixe à 3.88 %	3,923	2 073,80	642,96	0,00	227,63
2178-3PA	N	0,00	A-1	34 059,62	5,60	F	Taux fixe à 4.28 %	4,328	4 880,44	1 689,78	0,00	599,30
2179	N	0,00	A-1	1 300 000,00	12,98	F	Taux fixe à 1.46 %	1,456	100 000,00	19 892,50	0,00	263,61
2180	N	0,00	A-1	1 987 500,00	13,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,480	150 000,00	60 472,34	0,00	20 088,55
2181	N	0,00	A-1	1 987 500,00	13,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,346	150 000,00	28 096,88	0,00	6 633,28
2183BLU	N	0,00	A-1	240 000,00	14,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,121	16 000,00	7 680,00	0,00	908,67
2197LX	N	0,00	A-1	3 866,11	1,65	F	Taux fixe à 3.25 %	3,244	2 112,66	168,74	0,00	12,22
2198-1LX	N	0,00	A-1	43 713,13	11,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,889	2 816,11	1 814,64	0,00	1 700,07
2198-2LX	N	0,00	A-1	116 415,08	11,17	F	Taux fixe à 3.66 %	3,651	7 621,09	4 539,72	0,00	3 538,82
2200NP	N	0,00	A-1	26 744,06	3,54	F	Taux fixe à 4.54 %	4,590	5 967,87	1 505,75	0,00	569,99
2201TAL	N	0,00	A-1	143 000,00	10,83	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,251	13 000,00	4 680,00	0,00	1 101,50
2202TAL	N	0,00	A-1	4 569,75	0,71	F	Taux fixe à 4.45 %	4,448	6 093,00	372,81	0,00	7,34
2204-1EUS	N	0,00	A-1	4 696,30	4,60	F	Taux fixe à 4.78 %	4,833	813,28	267,02	0,00	92,29
2204-2EUS	N	0,00	A-1	11 927,91	4,32	F	Taux fixe à 4.28 %	4,271	2 100,05	600,40	0,00	347,43
2204-3EUS	N	0,00	A-1	9 937,36	4,02	F	Taux fixe à 5 %	4,986	1 712,78	582,51	0,00	484,45
2208-1SIL	N	0,00	A-1	8 604,78	4,73	F	Taux fixe à 3.58 %	3,571	1 546,70	363,42	0,00	81,29
2208-3SIL	N	0,00	A-1	7 897,57	5,82	F	Taux fixe à 2.86 %	2,853	1 191,17	259,94	0,00	40,78

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2210EPCI	N	0,00	A-1	62 629,32	3,58	F	Taux fixe à 5.11 %	5,098	13 801,75	3 905,63	0,00	1 324,59
2211	N	0,00	A-1	3 750 000,00	14,00	V	(Euribor 12M + 0.26)-Floor 0 sur Euribor 12M	3,587	250 000,00	10 544,44	0,00	134 528,34
2212	N	0,00	A-1	2 137 500,00	14,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,405	150 000,00	31 444,40	0,00	7 427,82
2213	N	0,00	A-1	4 500 000,00	14,76	V	(Euribor 3M + 0.38)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,270	300 000,00	127 854,01	0,00	41 443,87
2214	N	0,00	A-1	6 500 000,00	16,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,037	400 000,00	70 200,00	0,00	16 712,22
2215	N	0,00	A-1	3 350 000,00	16,57	V	(Livret A(Préfixé) + 0.25)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,090	200 000,00	96 681,60	0,00	24 627,15
2216	N	0,00	A-1	1 775 778,03	21,90	F	Taux fixe à 0.61 %	0,608	75 196,68	11 119,16	0,00	1 053,13
2217	N	0,00	A-1	880 950,21	20,90	F	Taux fixe à 0.46 %	0,459	39 865,83	4 167,05	0,00	393,98
2218	N	0,00	A-1	6 580 000,00	23,32	V	(Euribor 3M + 0.21)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,092	280 000,00	186 576,98	0,00	43 182,61
2219-Consolidation	N	0,00	A-1	9 800 000,00	24,50	F	Taux fixe à 2.59 %	2,562	200 000,00	128 133,06	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2219-Tirage MEUR3M	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		174 327,61					38 065,41	9 463,56	0,00	5 447,15
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		174 327,61					38 065,41	9 463,56	0,00	5 447,15
2190RF	N	0,00	A-1	59 387,19	1,07	F	Taux fixe à 3.41 %	3,402	28 233,05	2 987,85	0,00	1 884,47
2191RF	N	0,00	A-1	114 940,42	8,40	F	Taux fixe à 5.19 %	5,178	9 832,36	6 475,71	0,00	3 562,68
Total général		0,00		57 418 605,16					4 486 761,02	1 276 406,89	0,00	397 288,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	70	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	57 418 605,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2 000 €	15/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	15/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	15/12/2022
L	Frais d'insertion non suivie de réalisation	5	15/12/2022
L	Concessions et droits similaires	3	15/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2022
L	Agencements et aménagements de terrains nus	20	15/12/2022
L	Agencements et aménagements de terrains bâtis	20	15/12/2022
L	Agencements et aménagements d'autres terrains	20	15/12/2022
L	Bâtiments	50	15/12/2022
L	Bâtiments d'exploitation	50	15/12/2022
L	Ouvrage de stockage d'eau potable	70	15/12/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	15/12/2022
L	Parcs de stationnement	35	15/12/2022
L	Installations complexes spécialisées	40	15/12/2022
L	Installations de remontées mécaniques	30	15/12/2022
L	Réseaux d'adduction d'eau	60	15/12/2022
L	Réfection des réseaux d'adduction d'eau	25	15/12/2022
L	Matériel industriel	10	15/12/2022
L	Outillage industriel	5	15/12/2022
L	Autres installations générales, agencements et aménagements divers	10	15/12/2022
L	Véhicules de transport public de voyageurs	15	15/12/2022
L	Véhicules industriels	8	15/12/2022
L	Autres matériels de transport	5	15/12/2022
L	Matériel informatique	3	15/12/2022
L	Petit matériel de bureau	5	15/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	15/12/2022
L	Autres gros matériels	10	15/12/2022
L	Autres petits matériels	5	15/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 997 000,00	I 4 997 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 486 000,00	4 486 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 486 000,00	4 486 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		511 000,00	511 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	511 000,00	511 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 997 000,00	0,00	0,00	4 997 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 997 810,00	III 4 997 810,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 997 810,00	4 997 810,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28125	Aménagement Terrains bâtis	3 274 000,00	3 274 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 723 810,00	1 723 810,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 997 810,00	0,00	0,00	0,00	4 997 810,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 997 000,00
Ressources propres disponibles	IV	4 997 810,00
Solde	V = IV – II (6)	810,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2017-175 AP Alimentation eau la Ferrière (CCPC)	4 546 131,00	0,00	4 546 131,00	4 107 986,91	100 000,00	0,00
2017-174 AP Centre Technique (part EAU)	7 230 000,00	0,00	7 230 000,00	6 419 477,40	0,00	0,00
2018-259 AP Modernisation de l'unité la Tour-Phase 2	4 724 585,00	0,00	4 724 585,00	4 544 734,18	0,00	0,00
2018-260 AP Modernisation de l'unité la Tour-Phase 3	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	2 088,00	500 000,00	0,00
2019-262 AP Remplacement ultrafiltration Espagnoux	4 300 000,00	0,00	4 300 000,00	67 685,73	2 300 000,00	0,00
2017-172 AP Unité de Production de la Puya	1 283 031,00	0,00	1 283 031,00	1 058 642,81	30 000,00	0,00
2023-296 Alimentation en eau potable du Semnoz AP	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	100 000,00	1 500 000,00
2021-281 Modernisation prise d'eau Puya AP	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	50 000,00	0,00
2022-295 Schéma directeur - travaux AP	25 000 000,00	0,00	25 000 000,00	973 569,12	4 000 000,00	15 000 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	0,50	16,50	11,80	4,00	15,80
Adjt adm	C	11,00	0,50	11,50	8,00	3,00	11,00
Adjt adm Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		103,00	0,00	103,00	89,60	10,00	99,60
Adjt tech	C	33,00	0,00	33,00	28,80	2,00	30,80
Adjt tech Pal 1CI	C	14,00	0,00	14,00	12,00	2,00	14,00
Adjt tech Pal 2CI	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent maîtrise	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Agent maîtrise Pal	C	14,00	0,00	14,00	12,30	1,00	13,30
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Ingénieur Pal	A	4,00	0,00	4,00	3,50	0,00	3,50
Technicien	B	12,00	0,00	12,00	8,00	4,00	12,00
Technicien Pal 1CI	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		119,00	0,50	119,50	101,40	14,00	115,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-14 CONT-Article 3-2 vacant	A
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	A CDI	CDI
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-14 CONT-Article 3-2 vacant	A
Adjt tech Pal 1CI	C	TECH	452	0,00	A CDI	CDI
Adjt tech Pal 1CI	C	TECH	452	0,00	A CDI	CDI
Agent maitrise Pal	C	TECH	531	0,00	A CDI	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	332-14 CONT-Article 3-2 vacant	A
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	A CONT- Article 38	A
Technicien	B	TECH	389	0,00	A CONT- Article 38	A
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-8-2° CONT-Catégorie B – 3 ans	A
Technicien	B	TECH	415	0,00	332-8-2° CONT-Catégorie B – 3 ans	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-13 CONT-Article 3-1 remplaçant	A
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-13 CONT-Article 3-1 remplaçant	A
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-23-1° CONT-Temporaire	A
Apprentis		OTR		0,00	A APP-Contrat : Apprenti	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2023

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 95
Nombre de membres présents : 91
Nombre de suffrages exprimés : 89
VOTES :
Pour : 87
Contre : 0
Abstentions : 2

Date de convocation : 09/12/2022

Présenté par (1) la présidente,
A Annecy le 15/12/2022
(1) la présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Annecy, le 15/12/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.